

A Son Excellence Monsieur le Premier Ministre de la République Démocratique du Congo
Hôtel du Gouvernement
Commune de la Gombe / Kinshasa

Objet : réclamation de paiement des droits d'auteur des armoiries nationales de la RDC
« Justice, Paix, Travail »

Copie :

- Au Président de l'Assemblée Nationale, Son Excellence Aubin MINAKU
- Au Président du Sénat, Son Excellence Léon KENGO WA DONDO

Kisangani, le 4 juin 2014

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur de venir respectueusement auprès de votre autorité solliciter ce dont l'objet est repris en marge.

En effet, à l'issue du Concours organisé par le premier Gouvernement Central de la RDC en date du 18 Juillet 1961, pour la création de l'armoire nationale, mon dessin contenant la tête de léopard, une branche de palmier, une pointe d'ivoire d'éléphant, une lance, une flèche et la devise Justice, Paix et Travail a été sélectionné et adopté à l'unanimité par l'Assemblée Nationale de la première législature de 1961. Et en date du 30 Juin 1963, le Président Joseph Kasavubu signa une ordonnance-loi déterminant les armoiries de la République Démocratique du Congo constituées de : la tête de léopard, une branche de palmier, une pointe d'ivoire d'éléphant, une lance, une flèche et la devise de notre pays : Justice-Paix-Travail.

Ma satisfaction fut grande du fait que mon œuvre d'esprit ait pu être retenu par les hautes autorités de la première République et de ce fait marquer à jamais l'histoire de notre Cher Beau Pays, la RDC. Malheureusement, l'instabilité politique au niveau des institutions politiques nationales ainsi que les événements sanglants qui ont prévalu à l'époque (1963-1965), n'ont pas permis que je sois honoré ou puisse bénéficier de mes droits d'auteur y relatifs. Toutes les démarches entreprises auprès des autorités des institutions de la deuxième république ont été vaines et sans suite. Donc, je n'ai jamais pu bénéficier des fruits de mon œuvre de l'armoire nationale.

A l'avènement de la troisième république, j'ai continué à solliciter le paiement de mes droits et pour ce faire, j'ai pu échanger avec l'ancien Ministre de la Culture Christophe Muzungu, l'ancien Chancelier des Ordres Nationaux, le General Major Benoit Faustin Munene et envoyer des courriers sur ce dossier aux anciens Présidents des assemblées Nationales Vital Kamerhe et Evariste Boshab, à l'ancien Président du Senat, Marini Bodho et aux anciens Premiers Ministres Antoine Gizenga et Adolphe Muzito, en vain.

J'ai même envoyé une lettre de réclamation au bureau de la Concertation Nationale en Octobre 2013 avec copie à Son Excellence le Président de la République et à Son Excellence Monsieur le Premier ministre, sans suite.

Je tiens à saluer et remercier très sincèrement Monsieur le Président de la République, Son Excellence Joseph Kabila Kabange, qui a donné l'ordre au Chancelier des Ordres Nationaux, pour que je sois décoré de la médaille d'or de mérite honorifique en qualité de Dignitaire de l'Ordre National des Léopards, le 06 Octobre 2004. J'ai reçu bien sûr la médaille mais j'attends toujours le paiement de mes droits d'auteur pour cette œuvre.

Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, je viens vers vous solliciter le paiement de mes droits d'auteur pour l'œuvre de l'armoirie nationale conçue il y a de cela 53 ans.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes sentiments patriotiques.

M. ASSANI WA LOSOMBA Emmanuel
Auteur et créateur des armoiries de la RDC « Justice, Paix et Travail »
Tél. : 081 79 55 913 / 082 14 50 151
Email : bienvraq@yahoo.fr

